

In Memoriam F. D'HOLLANDER.

C'est en 1919 que l'Université Catholique de Louvain appela à la chaire de psychiatrie le Docteur Fernand D'Hollander, alors âgé de 41 ans. Le témoignage de confiance dont il était ainsi l'objet honorait d'autant plus le nouveau titulaire que celui-ci n'était pas un ancien « louvaniste » ; professeur, il montra qu'il était digne d'une telle marque d'estime par l'activité scientifique intense et combien féconde qu'il déploya durant les 31 ans qui le menèrent à l'éméritat en 1950.

La période antérieure de sa vie médicale l'avait d'ailleurs excellemment préparé à sa nouvelle mission. Dès réception, en 1903, du diplôme de docteur en médecine qu'il avait demandé — comme, avant lui, son père — à l'Université de Gand, il oriente sa carrière dans un sens qui devait lui permettre de mieux approfondir son savoir scientifique en le spécialisant. Petit-neveu, petit-fils, neveu, fils de médecins qui avaient donné leurs soins aux gens de Lokeren, Moerzeke ou Wetteren, on pouvait attendre de lui qu'il poursuivit une tradition dont s'honoraient les D'Hollander. Ce fut la grande surprise parmi ses amis lorsque ceux-ci apprirent qu'il allait se vouer exclusivement à la neuro-psychiatrie. Car, au début de ce siècle, la psychiatrie n'occupait, dans le souci du médecin, qu'une place fort menue ; les programmes officiels ne lui attribuaient d'ailleurs que des heures parcimonieuses et, d'autre part, les établissements auxquels étaient confiés les malades mentaux n'étaient, en général, que des « asiles » avec ce que ce mot implique encore de péjoratif. La médecine mentale offrait peu d'attraits. Dans ses moments d'abandon, se reportant à cette époque de sa vie, le Prof. D'Hollander confiait parfois à ses collaborateurs — non sans une certaine fierté malicieuse d'ailleurs — qu'il avait eu à vaincre incompréhensions, reproches, railleries de la part de ses condisciples, de ses maîtres, même de ses proches qui regrettaient de voir s'engager dans une voie aberrante, ingrate et incertaine, dans leur esprit, un jeune homme dont les qualités méritaient un sort meilleur. Mais lui ne se laisse pas ébranler. La fermeté qui le soutient à ce moment crucial, il la puise, peut-on deviner, dans la force de deux sentiments : la passion pour la recherche expérimentale et l'ambition d'explorer un pays scientifique neuf. Le goût pour l'anatomie microscopique il l'a contracté, encore étudiant, dans les labo-

ratoires d'embryologie et d'histologie qu'il fréquentait studieusement sous la direction de ses maîtres Van Bambeke, C. De Bruyne et C. Van der Stricht. Quant à la psychiatrie, c'est par la lecture des ouvrages du premier psychiatre belge, le gantois Joseph Guislain, qu'il a connu et a deviné les séductions qu'elle pouvait offrir : il ne pouvait avoir meilleur patronage.

Donc, ayant fait reconnaître sa jeune valeur par des « Recherches sur l'Ovogenèse et le Noyau vitellin de Balbiani chez les Oiseaux », en un mémoire couronné au concours universitaire des bourses de voyages, il part pour l'Allemagne où il trouve, dans certains centres d'études psychiatriques et leurs laboratoires d'histologie nerveuse, les meilleures écoles du moment où il estimait pouvoir apprendre ce qu'il désirait connaître. A Francfort, il rencontre Weigert et Edinger, à Berlin, Mendel, Oppenheim, Liepmann et Ziehen ; enfin, à Munich, il a l'avantage d'écouter le grand maître de la psychiatrie : Émile Kraepelin.

Ce n'est qu'après ce périple propédeutique que, rentré en Belgique en 1905, il se met au service des malades : à la Colonie de Geel d'abord, ensuite à l'Asile de l'État à Mons de 1908 à 1919. Bien que désormais surtout clinicien, il ne néglige pas son microscope. Ayant trouvé accueil à Louvain chez le Prof. A. Van Gehuchten et conseillé par ce maître, il entreprend et poursuit, dans un laboratoire qu'il s'est aménagé, des études systématiques sur l'anatomie histologique du cerveau. Au cours de ces années, qu'il examinât un malade ou qu'il scrutât une pièce anatomique, Fernand D'Hollander laissa sa curiosité se porter à de nombreuses recherches dont il fit connaître les résultats par des communications à diverses sociétés savantes. Tant et si bien que, lorsque survint la première guerre mondiale, il s'était acquis auprès de ses pairs une autorité incontestée. Clinicien d'expérience, savant déjà réputé, il était équipé pour assumer le professorat. Désormais il partagera son activité entre ses préparations microscopiques, ses malades, ses élèves.

De ses études histologiques, les plus importantes sont sans aucun doute les analyses de la structure cérébrale. Dès 1913, il s'était attaqué avec audace aux complications énigmatiques du Thalamus qui, à lui seul, pouvait remplir dix vies d'anatomiste. Son premier matériel ayant été anéanti par le bombardement de Mons, il reprend le problème à Louvain dans le laboratoire qu'il installe d'abord à l'Institut de Bactériologie, puis, en 1927, à l'Institut de Psychiatrie. Chercheur méthodique, il avait établi, dans une première étape, la topographie minu-

tieuse des divers ganglions et faisceaux thalamiques chez le lapin normal. Ultérieurement poussant pas à pas son exploration minutieuse, se faisant aider par ses élèves, il releva une série progressive de faits ordonnés dont l'analyse lui permit des conclusions d'un vif intérêt pour l'anatomie et la physiologie cérébrales. C'est ainsi que, s'opposant à ce que l'opinion classique du moment tenait pour avéré, il montra qu'il existait des voies nerveuses cortico-thalamiques et que celles-ci se répartissaient dans les divers noyaux thalamiques selon une systématisation corrélative aux diverses aires histologiques corticales. Ultérieurement ces diverses recherches aboutiront à des constatations dont les plus importantes sont que, dans les régions postérieures des couches optiques, se situe un immense noyau, le noyau postérieur ou probigéominal, recevant de l'aire cortico-pariétale des faisceaux abondants de fibres dont les unes s'y terminent, les autres le traversent pour aboutir au tubercule quadrijumeau antérieur. D'Hollander accordait à ce noyau postérieur un intérêt spécial, car il le soupçonnait d'être le chaînon cortico-thalamique de l'important système extrapyramidal encore incomplètement connu. Dans le même ordre de recherches, il fut reconnu qu'un autre centre thalamique, le noyau magno-cellulaire, recevait des fibres cérébello-thalamiques et que lui-même dirigeait ses neurones vers l'aire cortico-pariétale. Ceci permettait de donner à la connexion cérébello-corticale une piste repérée successivement par les noyaux profonds du cervelet, le pédoncule cérébelleux supérieur — le croisement partiel — les noyaux magno-cellulaires bilatéraux et l'aire pariétale de l'écorce.

Au moment où il entreprenait cette exploration, D'Hollander soupçonnait-il l'importance fonctionnelle que la physiologie nerveuse et la psychologie allaient bientôt attribuer à ces éléments anatomiques du diencéphale et le besoin qu'allait éprouver le neuro-psychiatre d'en comprendre la structure? On ne peut douter qu'il eut cette intuition quand on prend conscience de la constance de l'opiniâtreté qui anima son travail : pour scruter cet organe anatomique moins gros, chez le lapin, que l'extrémité du pouce, il donna vingt ans de sa vie. On peut constater actuellement que les heures innombrables qu'il passa au microtome et au microscope furent des plus fertiles. Elles eurent des conséquences dans de nombreux domaines et, par exemple, n'est-ce pas, en partie, dans ses découvertes que la jeune psycho-chirurgie trouve sa justification scientifique?

Quelque passionnantes qu'elles fussent pour lui, les préoccupations de cet anatomiste ne se limitèrent cependant pas à ces

recherches. Le système neuro-végétatif dont le domaine est hérissé encore de tant de points d'interrogation, le tenta plus d'une fois ; il avait même mis au point une technique personnelle révélant à l'œil la dégénérescence cylindraxile dans son état granulaire. D'autre part, comme il aspirait à comprendre les bases anatomiques des maladies mentales, il s'était assigné de rechercher systématiquement, chaque fois qu'il en aurait l'occasion, les lésions cérébrales qui pouvaient exister dans les cas atteints de cette mystérieuse maladie ayant nom de schizophrénie. Aidé de ses élèves, il put faire 15 études histopathologiques qui lui montrèrent que, dans les cas anciens, des lésions de méningo-encéphalite, de sclérose et de désintégration tissulaire, frappaient tout le télencéphale et même le cervelet. Il attribuait à ces lésions une origine inflammatoire et voyait ainsi à la maladie une origine somatique et non purement psychique.

Tels furent, trop rapidement esquissés pour en exprimer l'ampleur réelle, les résultats auxquels les travaux anatomiques du Prof. D'Hollander aboutirent.

Mais plus que du laboratoire, D'Hollander se réclamait de la clinique. Médecin, il attachait à l'étude du malade une valeur humaine supérieure à celle de l'examen de la préparation microscopique.

Au cours des premières années de son professorat, il ne disposait que d'un champ d'action très restreint n'offrant que des possibilités minimales. Avec quelle joie, il vit s'édifier la nouvelle clinique psychiatrique universitaire dont il prit en main, dès 1926, la direction médicale et qu'il organisa selon des principes dont il avait débattu la valeur. De plus, ne se contentant pas de mettre à la disposition des malades une clinique moderne, il prit l'initiative d'organiser dans le cadre des hôpitaux généraux universitaires un dispensaire d'hygiène mentale où les « ambulants » pouvaient le consulter gratuitement et se soumettre à ses prescriptions. Cette double organisation achevée, il disposait d'un territoire d'action clinique immense offrant à l'étude des cas aigus aussi bien que chroniques, cas graves et cas légers : toutes les variétés de la pathologie mentale.

L'initiation à la psychiatrie qu'il avait reçue en Allemagne l'avait marqué profondément : Munich en avait fait un « Kraepelinien » convaincu. Kraepelin, le Maître de la psychiatrie descriptive, achevait dans les premières années 1900, sa fameuse classification nosographique qu'il avait systématisée grâce à une patiente analyse de la symptomatologie psychopathologique. Ses conceptions réalistes ne pouvaient manquer de plaire à

F. D'Hollander car elles répondaient exactement aux aspirations intellectuelles de celui-ci, à son goût pour la méthode, l'objectivité, la clarté ordonnée des conceptions théoriques. Aussi le vit-on toujours, lorsqu'il avait à analyser un « cas », s'efforcer à un dépistage minutieux et systématique du symptôme. Et, sachant que le chemin que suit la pensée du clinicien pour parvenir du symptôme au diagnostic et, par là, à la conclusion thérapeutique est parsemé, surtout en médecine mentale, d'embûches subtiles, il agrippait, pour le parcourir, les faits qui se révélaient, sans sollicitation, à l'observation et s'en laissait guider, se défendant de mettre le pied dans une interprétation hasardeuse quelconque. Cette rigueur dans la dialectique clinique on peut la reconnaître dans toutes les analyses qu'il publia, que ce soit dans sa remarquable monographie sur l'« Apraxie » qu'il fit connaître au début de sa carrière, en 1907, ou dans cette étude sur la « Folie d'Ajax » qu'il écrivit pour l'Académie de Médecine en 1941, lorsque, tenu éloigné par une maladie, trop longue à son gré, de ses salles de malades, il cherchait clientèle dans la littérature antique.

Le mérite principal de D'Hollander ne doit cependant pas être recherché dans son œuvre d'anatomiste ni dans son activité de clinicien. Il se trouve dans son enseignement. Avant lui, il n'était attribué à la psychiatrie que des leçons occasionnelles car, pris par d'autres cours auxquels les programmes donnaient plus d'importance, son prédécesseur avait eu à consacrer à ceux-ci la très grosse part de ses efforts. Dès son accession à la chaire, le Prof. D'Hollander organisa un cours systématique de théorie psychiatrique et, parallèlement, des leçons cliniques illustrées de démonstrations pratiques multipliées. Immédiatement aussi, il ouvrit les portes de son laboratoire et de ses « salles » à tout élève qui lui exprimait le désir de se mettre sous son patronage. Comme il savait que la psychiatrie a, pour le novice, des abords rebutants, c'est avec patience et compréhension qu'il expliquait, guidait, stimulait. Lorsqu'il estima avoir une expérience assez longue de l'enseignement, il condensa, à l'usage des étudiants, la matière de ses cours dans son « Manuel de Psychiatrie » qui constitue le second ouvrage belge du genre (le premier étant le « Traité des Phrénopathies » de Guislain paru en 1833). Le préfaçant, le Prof. Ide écrit que, bien que la psychiatrie soit pour lui la moins familière des branches médicales, il lui a suffi de lire les premiers chapitres de ce livre « pour être captivé », « pour sortir comme d'un brouillard matinal et voir tout à coup clair dans un paysage ensoleillé ». Avec ce manuel l'étudiant dispose d'un moyen facile, métho-

dique et sûr d'accéder à la pathologie mentale et de donner à ses malades les soins les plus adéquats.

En 31 promotions (des promotions louvanistes !), combien sont sortis de jeunes médecins devant une part de leur formation au Prof. D'Hollander ? Et pour apprécier pleinement l'influence énorme qu'il a eue, que l'on songe que la très large majorité des médecins en fonction dans les principaux hôpitaux psychiatriques du pays lui doivent en outre leur spécialisation, puisque la plupart de ces établissements sont des institutions catholiques. Quand un de ses élèves, son stage terminé, quittait le service du « patron », celui-ci le suivait affectueusement dans sa carrière et n'hésitait jamais, lorsque l'occasion s'en présentait, à l'épauler de l'autorité qui lui était reconnue dans tous les milieux, scientifiques aussi bien qu'administratifs. C'est encore pour mieux les servir que, au soir de sa vie universitaire, il accepta de participer à la fondation d'une association professionnelle des médecins neuro-psychiatres dont il fut le premier président et le Président d'Honneur.

En un demi-siècle, la psychiatrie belge a suivi une évolution progressive étonnamment rapide. Pour une bonne part, nous en sommes redevables à l'action personnelle du Professeur D'Hollander et à l'influence profonde qu'il eut sur les « anciens » de Louvain. Qu'aux distinctions hautement honorifiques par lesquelles fut reconnu son mérite, s'ajoute le pieux hommage de ses élèves et, particulièrement, de ses collaborateurs.

Dr Ch. ROUVROY,
Professeur extraordinaire
à la Faculté de Médecine.